



REGLEMENT du SALON INTERNATIONAL - ARTICLES DE BRASSERIES ET OBJETS PUBLICITAIRES - le 27 AVRIL 2019 à la salle polyvalente- 10 rue de la gare à OTTERSWILLER - (67700).

1. Adresse : Salle polyvalente, 10 rue de la gare, 67700 OTTERSWILLER (grand parking gratuit).
2. Horaires d'ouverture
 - a. pour les exposants à partir de 6H30.
 - b. pour les membres du club Brassicol' à partir de 6h30 également.
 - c. Pour les visiteurs à partir de 8H30
3. Prix de l'entrée
 - a. gratuite pour les exposants et les membres du club Brassicol'
 - b. 2 euros à partir de 8h30 pour les visiteurs
 - c. gratuite à partir de 8H30 pour les visiteurs présentant une carte de membre du club ou d'une autre association de collectionneurs.
 - d. Les personnes non-membres du club Brassicol' peuvent choisir d'entrer avant 8H30 sous réserve de régler une entrée au tarif V.I.P de 15 euros.
4. Marchandises autorisées : tous objets de collections sur le thème publicitaire (objet de brasserie ou autres publicités (alimentaire, automobile, vêtements etc...)). La vente par les exposants, de bière ou d'autres boissons est interdite.
5. Date limite d'inscription : le 14 avril 2019.
6. Selon les disponibilités les tables seront de 2 m x 0,60 m OU BIEN 1,60 m x 0,80 m, au tarif suivant :
 - 5 euros par table pour les membres de BRASSICOL' à jour de cotisation pour 2019.
 - 15 euros par table pour les non-membres.
 - Le nombre maximum sera de 3 tables et 3 grilles (panneaux d'exposition grillagés, gratuits) par exposant (le ou les accompagnateurs ne sont pas pris en compte pour le calcul du nombre de tables).
 - Les tables seront distribuées selon l'ordre d'arrivée.
 - Les réservations se font à l'aide du « bulletin de réservation ».
7. Un seul accompagnateur sera autorisé (entrée gratuite) par stand, les autres devront payer une entrée au tarif en vigueur. Par ailleurs, l'entrée sera gratuite pour les enfants des membres participant (enfants jusqu'à 16 ans inclus.)
8. Les réservations seront obligatoirement accompagnées de leur règlement par chèques, ou virement (l'encaissement des chèques se fera à partir du 29 Avril 2019).

IMPORTANT : Aucune réservation ne sera acceptée sans règlement préalable.

Les réservations sont à réaliser en utilisant notre « bulletin de réservation d'emplacement » à télécharger dans la rubrique « liens » de notre site internet <https://www.brassicol.fr>

Pour toute question, il est possible de nous contacter par e-mail à president.brassicol@gmail.com